

**Convention de mise à disposition de l'exposition itinérante  
«Les Faucons du Château de Vincennes»**

Entre,

L'Agence régionale de la biodiversité, département de l'IAU IdF sise 15, rue Falguière 75015 Paris, représentée par Madame Julie COLLOMBAT DUBOIS, en qualité de Directrice, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après dénommée « l'ARB »,

D'une part,

Et,

.....  
**Adresse :** .....  
**Tél :** .....  
**Adresse mail :** .....

Ci-après dénommée «LE PRENEUR»

D'autre part.

**Article 1 : Objet de la présente convention**

[Contact : nadine.benkemoun@iau-fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-fr)  
Agence régionale de la biodiversité  
IAU IdF 15, rue Falguière 75015 PARIS  
Tél. 01 77 49 76 03 – [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)  
SIRET 775 684 483 000065 APE : 7112B

L'ARB cède au PRENEUR l'exposition itinérante «Les Faucons du Château de Vincennes » du ..... au ..... pour la manifestation intitulée ..... La durée du prêt inclus la durée du montage et du démontage.

LE PRENEUR s'engage à présenter l'exposition dans sa totalité, soit 39 panneaux comprenant 32 photos et 7 cartels (actuellement seuls les panneaux numérotés de 1 à 15 peuvent être prêtés) :

- 32 photographies au format 135 x 90 cm (valeur 157,5 euros TTC pièce)
- 2 cartels de présentation au format 120 x 90 cm (introduction et conclusion - valeur 154,9 euros TTC pièce)
- 5 cartels explicatifs au format A3 (valeur 21,6 euros TTC pièce)

La valeur approximative de l'exposition est de 5 458 euros TTC.

L'exposition peut être montée en intérieur comme en extérieur (couvert ou non).

## **Article 2 : Conditions de prise en charge de l'exposition**

Le PRENEUR s'engage à respecter les délais de prêt prévus à l'article 1 de la présente convention. Afin de ne pas pénaliser les autres structures intéressées, en cas de non respect de ces délais par le PRENEUR, celui-ci ne pourra plus emprunter les outils pédagogiques, comprenant les expositions, mis à disposition par Natureparif pendant une période d'un an.

LE PRENEUR aura en charge l'enlèvement et le dépôt de l'exposition dans les locaux de l'ARB à l'adresse ci-après :

**Contact : [nadine.benkemoun@iau-fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-fr)**

Agence régionale de la biodiversité  
IAU IdF 15, rue Falguière 75015 PARIS  
Tél. 01 77 49 76 03 – [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)  
SIRET 775 684 483 000065 APE : 7112B



IAU Ile-de-France  
24, rue Antoine Bourdelle  
75015 PARIS

**Important** : En raison du format de l'exposition, il est vivement recommandé que deux personnes se déplacent lors de l'enlèvement et du dépôt de l'exposition.

Il sera nécessaire de prendre contact préalablement à l'enlèvement et au dépôt auprès de Nadine BENKEMOUN par mail à l'adresse suivante : [nadine.benkemoun@iau-idf.fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-idf.fr)

Un état des lieux sera réalisé conjointement lors de l'enlèvement de l'exposition ainsi qu'au moment du retour.

Aucun système de fixation des panneaux de l'exposition n'est fourni, à charge pour le preneur de les fixer sans les endommager.

Les éléments de l'exposition devront être rendus en respectant le conditionnement d'origine.

LE PRENEUR assure les frais de transport en prenant toutes les garanties afin d'éviter une détérioration, une perte ou un vol d'un des panneaux de l'exposition.

En cas de dégradation constatée lors de la période de prise en charge de l'exposition, le PRENEUR sera tenu d'informer par mail [nadine.benkemoun@iau-idf.fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-idf.fr)

Toute pièce manquante ou dégradée du fait du PRENEUR (hors usure et dégradation des pièces liée à l'exploitation normale de l'exposition), durant la période de prise en charge de l'exposition par le PRENEUR, devra être remplacée à la charge du PRENEUR.

**Contact : [nadine.benkemoun@iau-fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-fr)**

Agence régionale de la biodiversité  
IAU IdF 15, rue Falguière 75015 PARIS  
Tél. 01 77 49 76 03 – [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)  
SIRET 775 684 483 000065 APE : 7112B

Le PRENEUR aura préalablement souscrit une assurance notoirement solvable couvrant vol, sinistre, casse ou toute autre détérioration.

### Article 3 : Conditions particulières

L'ARB reste titulaire des droits sur l'exploitation de l'exposition empruntée. A ce titre elle est insaisissable par des tiers, l'emprunteur n'ayant par ailleurs pas le droit de la sous- louer.

Tous les programmes ou activités liés à l'exposition « Les Faucons du Château de Vincennes » doivent clairement indiquer les concepteurs de l'exposition, à savoir l'Association Sportive de Chasse Photographique Française (ASCPF) et l'ARB.

A l'issue de la période de prêt, un retour par mail sera fait par le PRENEUR sur les différentes communications réalisées autour de l'exposition.

Fait en deux exemplaires, le ....., à .....

LE PRENEUR

Prénom Nom

L'ARB

Julie Collombat Dubois, Directrice.

**Contact : [nadine.benkemoun@iau-fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-fr)**

Agence régionale de la biodiversité  
IAU IdF 15, rue Falguière 75015 PARIS  
Tél. 01 77 49 76 03 – [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)  
SIRET 775 684 483 000065 APE : 7112B

## ANNEXE

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

#### Présentation :

L'exposition « Les Faucons du Château de Vincennes » est composée dans sa totalité de 39 panneaux comprenant :

- 32 photographies au format 135 x 90 cm (valeur 157,5 euros TTC pièce)
- 2 cartels de présentation au format 120 x 90 cm (introduction et conclusion – valeur 154,9 euros TTC pièce)
- 5 cartels explicatifs au format A3 (valeur 21,6 euros TTC pièce)

La valeur approximative de l'exposition est de 5458 euros TTC.

L'ensemble des panneaux résulte d'une impression numérique 1200 dpi sur vinyle extérieure de longue durée (encres UV - contrecollage sur dibond 3 mm – plastification de protection brillante).

L'exposition se décompose en 5 parties :

- Présentation de l'espèce,
- Accouplement,
- Couvaion et éclosion,
- Nourrissage,
- Envol des jeunes.

#### Conditionnement :

Chaque panneau est numéroté. L'exposition sera présentée dans sa totalité.

Les panneaux sont répartis dans douze sacs de transport numérotés.

**Contact : [nadine.benkemoun@iau-fr](mailto:nadine.benkemoun@iau-fr)**

Agence régionale de la biodiversité  
IAU IdF 15, rue Falguière 75015 PARIS  
Tél. 01 77 49 76 03 – [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)  
SIRET 775 684 483 000065 APE : 7112B